

# KANNADIG AN TI-KËR BULLETIN MUNICIPAL

Vendredi 20 août 2021

Gwener 20 a viz eost 2021

Site internet : <http://www.plouneour-brignogan-plages.fr>, facebook : commune de Plouneour-Brignogan-Plages.

Pour nous joindre : Mairie principale (02.98.83.40.06) - [mairie@plouneour-brignogan.bzh](mailto:mairie@plouneour-brignogan.bzh).

Agence postale en Mairie (02.98.47.12.81).

Du lundi au jeudi inclus : 8h45 -12h15.

Vendredi : 8h45-12h15, 14h-17h.

Mairie annexe Plouneour-Trez (02.98.83.41.03) – [mairie.annexe@plouneour-brignogan.bzh](mailto:mairie.annexe@plouneour-brignogan.bzh)

Du lundi au vendredi : 8h -12h.

Dépôt annonces pour le BIM : le mardi avant 13h, boîtes extérieures mairies ou à [communication@plouneour-brignogan.bzh](mailto:communication@plouneour-brignogan.bzh)

Informations officielles COVID : <https://www.gouvernement.fr/>

Numéro vert gratuit informations coronavirus : 0.800.130.000

Numéro départemental VACCINATION COVID : 02.57.18.00.61



## SERVICE URBANISME.

Exclusivement sur RDV au 02.98.83.40.06

ou

[urba@plouneour-brignogan.bzh](mailto:urba@plouneour-brignogan.bzh).

Demande de permis d'aménager : Patrice LE MESTRE, route de Créach ar Beuz, division foncière, 1 lot.

## ARRETES :

**MARCHE SAISONNIER SECTEUR BRIGNOGAN :** la circulation est interdite le vendredi de 8 h à 14 h : avenue Général de Gaulle, venelle du Douves, rue des Ecoles. Arrêté complet affiché dans les 2 mairies.



**BIBLIOTHEQUE DE PONTUSVAL.** Ouverte les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis de 10 h 30 à 12 h durant l'été.

## BIBLIOTHEQUE LIRE A PLOUNÉOUR.

La bibliothèque est ouverte de 10 h à 12 h le samedi matin.

**Nouveaux horaires :** mardi 17 h 30/18 h 30, jeudi, dimanche 10 h 30/11 h 30.

Le livre « Plouneour-Brignogan-Plages » est toujours disponible aux Mouettes, au Grand Large et au E.Leclerc du Folgoët au prix de 16€. 150 photos relatent l'histoire de la commune de 1930 à 1980. Les goémoniers, les écoles, la paroisse, les commerces...



**BRIGOUDOU musée du coquillage et autres animaux marins de Brignogan-Plages** ouvert de 11 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Fermé le dimanche. Présentation des coquillages, crustacés et échinodermes bretons, nombreux fossiles, jeux, vidéo, microscopes.

Nouveauté : collection de nombreux coquillages exotiques. Adulte : 4 € ; enfant : 1 €, comprenant visite commentée ou prêt d'audio guides.

**Sorties à la découverte des algues : les 24 et 25 août.**

**ECOLE JEAN GUILLOU - restauration scolaire :** inscriptions cantine Ecole Jean Guillou : les parents qui souhaitent inscrire leur(s) enfants(s) à la cantine la semaine de la rentrée voudront bien le faire, avant le mercredi 25 août, à l'adresse mail suivante : [cantine@plouneour-brignogan.bzh](mailto:cantine@plouneour-brignogan.bzh)

**ECOLE DU SACRE-CŒUR – opération désherbage :** avant la rentrée, nous invitons tous les parents disponibles à venir participer à la **matinée désherbage** des cours de l'école, le **samedi 28 août à partir de 10 h**. On compte sur vous ! Merci.



**COVID 19 - ARRETE PREFECTORAL – NOUVELLES MESURES SANITAIRES :** du 3 au 31 août, toute personne de onze ans et plus circulant à pied, porte un masque lorsqu'elle accède ou demeure dans les espaces publics

suivants :

- marchés, brocantes, trocs, puces, vide-greniers, ventes au déballage,
  - files d'attentes, notamment pour l'accès à un établissement recevant du public,
  - dans un rayon de 50 mètres autour des gares ferroviaires, routières et maritimes, aux heures d'arrivée et de départ des véhicules de transport,
  - lors de tout rassemblement récréatif, culturel ou revendicatif sur la voie publique, ne permettant pas de respecter la distance de 2 m entre les participants.
- Par ailleurs, plusieurs communes du département, dont Lesneven, ont établi un périmètre de circulation dans lequel le port du masque redevient obligatoire. La liste des communes et le plan des périmètres concernés sont consultables dans les deux mairies.

## Informations paroissiales

### COTE DES LEGENDES

**Samedi 21 août** : messe à

Lesneven à 18 h 30.

**Dimanche 22 août** : Pardon de la chapelle Pol, messe à 10 h 30 à la chapelle. En cas de mauvais temps la messe sera célébrée en l'église Ste Bernadette à la même heure.

**Dimanche 29 août** : messe à 10 h 30 à St-Frégant (Pardon de St-Gwénolé).

**Messe en semaine** : mardi 24 août à 9 h 15 à la chapelle Pol.

**Pèlerinage « En Hent » Pèlerinage des jeunes de notre diocèse.**

- Vendredi 20 août : église de Plounéour de 21 h à 22 h, temps d'adoration proposé par les responsables du pèlerinage.

- Samedi 21 août : toujours en lien avec le pèlerinage, une messe sera célébrée à 10 h 30 à la chapelle de Brendaouez. Tous les paroissiens sont invités à se joindre aux jeunes pour ce temps d'adoration et la messe de ce samedi.

**Maison paroissiale (presbytère de Plounéour) :**

Permanence mardi, jeudi et samedi de 10 h à 11 h 30.

## ASSOCIATIONS

**SOCIETE DE CHASSE LES MOUETTES** : assemblée générale samedi 4 septembre à 17 h 30 à la salle Paotr Tréouré.

**FETE DE CLASSE 1981 - 40 ANS ÇA SE FETE** : vous êtes quarantenaire, originaire de la commune ou nouvel habitant alors rejoignez-nous pour faire la fête. Une réunion de préparation aura lieu en septembre. Pour recenser les personnes concernées, merci de prendre contact auprès de Daniel Morvan – 06.79.70.63.25 ou [dmpترز@yahoo.fr](mailto:dmpترز@yahoo.fr) ou Yves Tanguy au 06.70.71.32.50.



**TENNIS CLUB DE LA COTE DES LEGENDES** : la salle de Kerlouan est accessible aux licenciés du club selon les conditions habituelles pendant l'été.

Saison 2021-2022 : **adhésions, inscriptions** à l'école de tennis par téléphone ou par mail : **06.70.19.67.19** [tc.cotedeslegendes@fft.fr](mailto:tc.cotedeslegendes@fft.fr)  
[www.club.fft.fr/tc.cotedeslegendes](http://www.club.fft.fr/tc.cotedeslegendes)

**TERRAINS DE TENNIS DU LIVIDIG** : la pratique du tennis est possible pour toute personne en possession d'une licence FFT en France sur les terrains du Lividig à Plounéour-Brignogan-Plages. Location horaire : 10 € pour 2 ou 4 personnes sur un terrain. Il est possible également de prendre une carte de membre moyennant une cotisation de 50 € par personne pour jouer pendant tout l'été sans aucune limite de temps. Pour les non-licenciés, il est proposé de prendre une licence découverte (3 euros) pour avoir les mêmes conditions d'accès aux terrains durant tout

l'été. Permanence de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h, 7 jours/7. Renseignements sur place ou au 06.06.49.53.08. Des stages sont assurés tous les matins par un DEJEPS (Maxime VOURCH) tennis pour les jeunes et seniors, en groupe ou individuellement.



**FOOTBALL** : le FCCL recherche un jeune pour effectuer un service civique, au sein du club pour la saison 2021-2022. Contact : Vincent SALOU  
06.27.02.46.45.

**MADEOSPORTS** : RDV à 10 h le jeudi et le samedi sur le parking du Lividig (en face du terrain de foot de Plounéour-Trez).

**Initiation à la marche nordique.** Rdv sur le parking du Lividig à Plounéour. Inscription et réservation au 06.64.26.00.17, priorité aux adhérents du club, nombre limité. Les horaires, les lieux, les activités pourront être modifiés en fonction des directives gouvernementales.

## VOTRE SANTÉ

**MAISON MEDICALE** : zone de la Gare, 02.98.83.51.31.

**PHARMACIE** : 8 rue de l'Eglise, 02.98.83.40.14, de 9 h/12 h 30 et 14 h/19 h 30 du lundi au vendredi, 9 h/12 h 30 et 15 h / 18 h le samedi. **PHARMACIE DE GARDE** : 3237. **Cabinets infirmiers** : **Brignogan**, 02.98.83.55.25. **Plounéour**, 02.98.83.55.44.

**AMR ARCHIPEL (Service Aide à Domicile)** : Avenue de Général de Gaulle, 02.98.83.45.18.

**KENISITHERAPEUTES** – Plounéour 13 : 02.98.83.40.84.

**DEFIBRILLATEURS SUR LA COMMUNE** : à l'extérieur entre la mairie et la bibliothèque de Brignogan, sas de la bibliothèque place de la Mairie à Plounéour, à la salle omnisports Job Bihan-Poudec, au stade de foot à Kervillo.

### INFOS UTILES :

EAU ET ASSAINISSEMENT BRIGNOGAN : 02.98.83.02.80.

EAU PLOUNEOUR : SUEZ 0.977.401.116.

HORAIRES DECHETERIE : du lundi au samedi :

9 h/ 12 h et 14 h/17 h 45. Ferme à 11 h les 1<sup>ers</sup> jeudis du mois. Entrée réservée aux usagers disposant d'une carte d'accès permettant l'ouverture de la barrière, avec un passage par jour limité à 1 m<sup>3</sup>.

HORAIRES VESTIBOUTIQUE CROIX ROUGE à Lesneven : lundi et mardi matin de 9 h à 12 h, vendredi après-midi, 14 h à 18 h 30.

PRESSE - CORRESPONDANTS LOCAUX :

Télégramme : [guyloucaradec@yahoo.fr](mailto:guyloucaradec@yahoo.fr) – 06.70.85.62.60.

Ouest France : [thierry.maheas@wanadoo.fr](mailto:thierry.maheas@wanadoo.fr) – 06.74.30.46.19.

### Numéros d'urgence

**Pompiers 18**

**SAMU 15**

**Gendarmerie de Lesneven 02.98.83.00.40.**